



1. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1.1 L'utilisation des courts de tennis est réservée prioritairement aux membres du Tennis club Fully ayant acquitté le montant de leur cotisation annuelle.
- 1.2 Le paiement des cotisations entraîne l'acceptation du règlement et des statuts du club.
- 1.3 Chaque membre a la possibilité d'inviter un non-membre 5 fois par saison (cocher le non du non-membre dans la case invité).
- 1.4 Le membre qui joue avec un non-membre est chargé de l'encaissement. Un décompte sera fait à la fin de l'année et les heures lui seront facturées. (moins les 5 invitations)
- 1.5 Il est possible d'annuler une réservation jusqu'à 1 heure avant le début de la réservation. (Merci de l'annuler le plus tôt possible afin de laisser la place aux autres)
- 1.6 Merci de toujours utiliser le programme de réservation, même durant les heures creuses.

2. OUVERTURE DES COURTS ET TEMPS DE JEU

- 2.1. Les courts sont ouverts tous les jours de l'année de 8 heures à 22 heures.
- 2.2. La durée de jeu est de 60 minutes. Pour les doubles il est possible de réserver 2 h.
- 2.3. Les joueurs quittant les places de jeu ont l'obligation de fermer la porte à clé si les courts ne sont plus occupés et d'éteindre les projecteurs. En cas d'omission, ils seront rendus responsables de tous les dégâts causés par des tiers.

3. RESERVATION DES COURTS

- 3.1. Les réservations se font obligatoirement en ligne, en utilisant le programme de réservation, au maximum 72 heures avant l'heure désirée. Nul ne peut occuper un court sans avoir au préalable effectué une réservation.
- 3.2. Il n'est pas possible d'effectuer une deuxième réservation tant que la première n'est pas terminée.

4. NON-MEMBRES

Sous réserve de la priorité accordée aux membres, les personnes désireuses de jouer sur les installations du Tennis club Fully paient **avant** de jouer le montant de la location décidé par l'Assemblée Générale.

Cette location est réduite de moitié lorsque le ou les partenaires sont membres du club.



5. TENUE - COMPORTEMENT

- 5.1. Les joueurs doivent contribuer à maintenir les installations et le matériel en parfait état. Les utilisateurs sont responsables d'éventuelles dégradations.
- 5.2. Les joueurs doivent balayer le terrain avec le filet / balai et nettoyer les bandes de lignes avant de quitter les courts selon le plan visible sur la porte d'entrée.
- 5.3. Les joueurs seront vêtus convenablement et porteront des chaussures de tennis.

6. VESTIAIRES ET WC

Le TC Fully bénéficie de vestiaires au 1er étage de la salle polyvalente, voir le plan sur le site web. Votre clef permet d'ouvrir la salle polyvalente et les vestiaires. En entrant, après le bar sur votre gauche, prenez l'ascenseur jusqu'au premier étage. A droite en sortant de l'ascenseur vous trouverez le vestiaire n° 3 pour les dames et le n° 4 pour les messieurs.

Les WC sont en collaboration avec le FC Fully. Emplacement selon le plan sur notre site web.

7. LUMINAIRES

Emplacement du tableau électrique selon plan ci-joint.

Ils s'actionnent à l'aide de la clef des courts. ¼ de tour à gauche pour allumer, idem pour les éteindre.

A 22h ils s'éteignent automatiquement, sauf 1, qui reste allumé 5 min.

8. TOURNOIS – MANIFESTATIONS

Le comité se réserve le droit de limiter partiellement ou totalement l'utilisation des courts pour permettre l'organisation des tournois, des rencontres d'interclubs ou de manifestations internes.

9. JUNIORS

Hormis les cas particuliers décidés par leur responsable, les juniors cèdent la priorité aux seniors dès 18 heures.

10. MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Le comité se réserve le droit d'apporter des modifications ou des compléments à ce règlement.